

ITALIEN

ÉPREUVE À OPTION: ÉCRIT. VERSION ET COURT THÈME

Sophie Fermigier, Giuseppe Sangirardi

Coefficient : 3 ; **Durée** : 6 heures

Trois candidats seulement ont choisi cette épreuve, qui comportait un texte extrait de *Le belle* de G. A. Borgese et un court passage de *Loin d'eux*, de L. Mauvignier. Le niveau des copies était meilleur que l'année dernière. Elles ont obtenu les notes suivantes : 8 ; 13,5; 14,5.

Dans l'ensemble la version n'a pas posé de trop graves problèmes aux candidats, en dehors de quelques expressions et de quelques passages "littéraires" qui ont été mal compris ou mal traduits (*accablée* ou *indolente* pour *indolenzita*, *au hasard* pour *a gara*, *cloches* et *clochettes* pour *campanelli* au sens de "sonnettes"). Quelques fautes de grammaire ont été sanctionnées (*fallût* et *dût* pour le passé simple de l'indicatif). D'autres fautes étaient peut-être dues à une lecture trop rapide : *conscience* traduisant *conoscenza*. Cette épreuve de six heures devrait pourtant permettre aux candidats de se relire attentivement et donc de corriger certaines aberrations.

Le thème, au contraire, bien que le texte français ne fût pas d'une difficulté excessive, a constitué un écueil, notamment pour l'une des trois copies, qui présentait un tissu de fautes allant de la maladresse au non-sens (*riscattato il gombinetto* pour *raccroché*, *senza più soffio* pour *essoufflés*, *ci si siamo guardati* pour *nous nous sommes regardés*, *nel sorvegliarci mutualmente* pour *en nous épiant*, *chi si sarebbe dedicato nell'abandono* pour *qui serait voué à l'abandon*, *non accetavo di lasciare loro andare* pour *pas question que sans moi ils aillent*, jusqu'à la confusion impardonnable entre deux verbes extrêmement courants, *chiamare* et *chiedere*). Le thème, aussi « court » soit-il, doit faire l'objet d'un travail intensif et rigoureux. Si le fait d'ignorer certains mots d'italien est tout à fait pardonnable, le jury pénalise fortement les copies qui font preuve d'une méconnaissance des notions de grammaire élémentaires (fautes sur les possessifs, sur des conjugaisons de verbes au présent, tournures impersonnelles incorrectes...).